

N° 719

13 Mars 2015

Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH  
CADRES



FLASH  
CADRES

## Le 8 mars, une journée de luttes !

C'est chez les cadres que les inégalités de carrière et les écarts de rémunération entre les Femmes et les Hommes sont les plus forts. Le « plafond de verre » et la concentration des femmes dans des métiers moins rémunérateurs sont le produit de stéréotypes sexués qui imprègnent toujours très fortement notre société et assignent les femmes et les hommes à des rôles prédéfinis. Il est intolérable que de telles inégalités persistent aujourd'hui, c'est contraire aux principes les plus élémentaires de justice sociale et c'est un gâchis économique car la féminisation de l'encadrement est un levier de création d'emploi et donc de croissance.

De plus la mixité des emplois permet de faire avancer les droits de tous les salariés. La CGT propose, notamment, d'adopter des critères non-discriminants des emplois à prédominance féminine, de faciliter l'articulation vie privé/professionnelle par un encadrement des forfaits jours et un droit à la déconnexion le soir et le week-end. Elle propose aussi de remettre en cause l'évaluation fondée sur le culte du présentisme, de développer l'aide à la petite enfance par la création massive de place de crèches et d'instaurer l'action de groupe pour permettre aux organisations syndicales d'aller en justice et d'obtenir réparation.

Certes si nous convenons que le 8 mars doit se décliner au quotidien, il n'en reste pas moins vrai qu'il ne doit être ni minimisé ni banalisé. Continuons à donner sens au 8 mars, dans l'esprit de la proposition de Clara Zetkin, en 1910, d'une journée internationale de luttes pour les droits des femmes.



### Branche Poste

#### Négociations salariales à La Poste : triste fin

Après 3 plénières et une bilatérale, La Poste a rédigé un projet d'accord contenant des propositions indécentes et inacceptables.

Sous prétexte d'une inflation nulle, voire négative pour 2015, La Poste propose une augmentation royale de 0,9% pour la classe III et 1,2% pour la classe IV et pour enrayer les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, elle octroie généreusement une enveloppe de 200 KE.

Ces propositions sont scandaleuses, notamment pour les cadres qui s'investissent sans compter pour assumer quotidiennement leur travail dans un contexte de réduction drastique des effectifs. La Poste dit vouloir construire un avenir pour les cadres, mais ne veut elle pas plutôt imposer l'austérité ?

#### Le 9 avril : les cadres aussi !

Face aux tentatives de la direction d'étendre les forfaits jours, le maintien d'une réelle RTT correspond aux attentes des cadres...

Les DET du Réseau devant la mise en œuvre du « Management Commercial Unique », constatent placardisation, abandon du Service Public, suppressions d'emplois cadres... La négociation concernant les conseillers bancaires se poursuit avec des intentions intéressantes sur le droit à la déconnexion, l'égalité F/H... mais ne peut faire l'impasse sur la reconnaissance des qualifications... Les cadres Courrier déplorent une qualité de service épouvantable, exigent le renforcement par l'emploi de leurs équipes, afin d'assurer un Service Public digne de ce nom.

Ces exemples non exhaustifs démontrent que les cadres pourront dans cette journée d'action du 9 avril exprimer leurs revendications.

### Branche Télécoms

#### La pingrerie d'Orange !

Partant du principe que l'inflation Insee 2014 a été nulle, la direction pense que donner 1 € suffirait à augmenter le pouvoir d'achat des salariés .... Provocation ? Surement, mais pas seulement !

Elle ne souhaite pas d'augmentations collectives et préfère utiliser les augmentations liées à l'emploi et aux compétences « GPEC », en plus de mesures individuelles liées à l'atteinte des objectifs.

Alors qu'en 2014, 70% des cadres n'ont eu aucune mesure individuelle, et que seulement 13% de salariés ont eu des augmentations « GPEC », sa première aumône consiste à proposer pour certains cadres 0,3% d'augmentation individuelle et 0,4% d'augmentation GPEC ... Mais la majorité des cadres n'auront rien !

Seul point positif, le maintien d'une augmentation collective de 70 € bruts/an pour les cadres rémunérés en dessous du plafond de la Sécurité Sociale.

#### Revalorisation et recrutement

Dans le cadre de l'Accord Seniors 2012 dont elle est signataire, la GGT FAPT écrit au DRH groupe d'Orange pour l'inviter à organiser la réunion prévue en 2015 afin de réexaminer le seuil minimal de rémunération pour les salariés en TPS3 et TPS5.

Rappelant l'intérêt d'un accord intergénérationnel qui permet aux seniors de se projeter dans un aménagement de la fin de leur carrière, la lettre souligne que la performance d'une entreprise passe par un engagement fort en faveur du recrutement de jeunes et d'alternants.

Liant la signature d'un nouvel accord sénior, au recrutement de jeunes salariés qui sont l'avenir du groupe, la CGT demande l'ouverture rapide de négociations.

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

## Échos

### Dire NON, difficile ?

Décidemment ce gouvernement ne sait pas dire non au MEDEF. Manuel Valls annonce pour « moderniser le dialogue social » sa volonté de regrouper les IRP et par là enlever des prérogatives aux CHSCT, reprenant ainsi une partie des exigences du MEDEF.

A contrario, la CGT veut renforcer la démocratie sociale et le droit syndical dans les TPE et les grandes entreprises grâce à plusieurs propositions : développer le droit syndical dans toutes les entreprises par le biais notamment de la création de réelles IRP dans les TPE, renforcer le poids et la légitimité des CHSCT, créer des comités inter-entreprises pour la prise en compte des sous-traitants.

Pour faire entendre notre voix, TOUS dans la rue le 9 avril !

## SPECIAL SANOFI

### 5 semaines de grève pour 120 €

Les salariés postés (travail en 3/8) de l'usine Sanofi de Sisteon dans les Alpes-de-Haute-Provence, sont en grève depuis le début Février, pour une revendication de 120 € d'augmentation, qui semble peu en regard des 6 milliards d'euros de résultat net du groupe ou des 4 millions d'euros de la prime de bienvenue du nouveau directeur général.

La CGT Sanofi, pour dénoncer l'injustice salariale a commencé à diffuser (en masquant les noms) les salaires de certains dirigeants.

La revendication des 120 € est toujours rejetée par la direction, laquelle propose une prime de performance de 40 €, dont le syndicat dénonce la nature qui n'en ferait qu'un moyen de pression. Enfin, les salariés restent mobilisés et poursuivent leur action.

### L'homme qui vaut 4 millions d'€

Les salariés de Sanofi apprécient mal la bienvenue de 4 M€ versée au nouveau directeur général du groupe, ni les 5,5 Md€ versés aux actionnaires, ce qui représente la somme de 50 000 € par salarié !

Madame Parisot a beau féliciter le groupe de ramener Olivier Brandicourt en France, les réactions sont vives : « choquante » pour la CFDT, « démesuré » dans un groupe en pleine restructuration pour Philippe Martinez de la CGT. Le gouvernement joue la discrétion et se limite à en appeler à la morale.

Les actionnaires exigent un management à la hauteur de leurs investissements financiers et n'hésitent pas à déboursier une fortune pour un poste de directeur général.

## International

### Lettre sur Partner

Le 26 Février, la CGT, France Palestine Solidarité et la Ligue des Droits de l'Homme ont écrit au PDG d'Orange pour lui rappeler ses obligations dans le cadre de son partenariat avec la société israélienne Partner.

Partner intervient sous le nom d'Orange dans les territoires palestiniens occupés, sans verser de taxes, ni de redevances, aux propriétaires ou à l'Etat palestinien.

La CGT demande à Stéphane Richard de faire pression sur Partner pour faire cesser toute violation des droits du peuple palestinien.

La CGT avertit Orange de la publication prochaine d'un rapport sur l'impact de la relation d'affaires entre Orange et l'entreprise Partner en matière de droits humains.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### Lanceurs d'alerte

Gros succès du meeting organisé le 3 mars à Paris par la CGT et plusieurs autres organisations, en présence de nombreux lanceurs d'alerte. Comment se comporter lorsque, en tant que cadre, journaliste, syndicaliste, on accède à une information « sensible » ayant trait à une malversation, une fraude fiscale, une rétro-commission, un blanchiment d'argent, un abus de biens sociaux... ?

Révéler l'affaire ? Les lanceurs d'alerte ont ce courage. Leur protection totale, par la loi, c'est ce que nous voulons !

Et dire que le projet de loi Macron entendait renforcer le secret des affaires ! Mais attention, ce qui a été enlevé de ce projet risque de revenir sous forme d'une directive européenne...

Le 5 Mars, Stéphanie Gibaud a gagné face à UBS au Conseil de Prudhommes.

Ce long et douloureux harcèlement qu'elle a subi, suite à ses révélations, a été reconnu.

## Emploi

### Chômage : le gouvernement pavoise...

Janvier 2015 confirme 2014 : 19 100 inscrits de moins à Pôle emploi mais, avec ceux ayant exercé une petite activité, 0,3% en plus ! Chômage des jeunes, de longue durée et des plus de 50 ans en hausse, catégories B et C à près de 2 millions d'inscrits (en plus des 3,5 de la catégorie A), moins d'1 sur 2 indemnisés, droits rechargeables non épuisables qui génèrent déjà des économies considérables sur les seuls indemnisés... mais le gouvernement continue de les stigmatiser et veut déjà réduire les allocations !

La CGT appelle les salariés et les privés d'emploi à se mobiliser ce 9 avril, contre l'austérité, la fraude et l'optimisation fiscale, pour la relance de l'industrie et de l'investissement public, l'emploi et les droits sociaux !

### Un train de débauches à la SNCF

9.000 emplois pourraient disparaître d'ici à 2020. Cette étude a été sollicitée par le CCE afin de mesurer les conséquences de la réforme ferroviaire contestée.

Selon le cabinet d'expertise Degest, la réforme aura "un impact lourd sur l'emploi", notamment dans la branche exploitant les trains.

Les effectifs baisseraient de 149.000 à 140.000 personnes entre 2014 et 2020. Le cabinet pronostique une augmentation de la sous-traitance et "une forte diminution" du nombre de lignes, qu'accentuera selon lui, la libéralisation annoncée du transport en cars, concurrent du rail (bonjour la pollution : merci pour la planète !).

La secrétaire du CCE, Céline Simon (CGT) a demandé à la direction d'ouvrir "un véritable dialogue" avec les représentants syndicaux.

## Égalité

### Unis contre les discriminations

Treize ans après la signature de l'ANI relatif à la diversité et la lutte contre les discriminations dans l'entreprise par la CGT, la CFDT, FO et la CFTC, le patronat en refuse l'évaluation.

La CGC et l'UNSA se joignent aux quatre organisations syndicales signataires pour présenter les propositions donnant les moyens de lutte contre les discriminations à l'embauche et dans l'emploi, ainsi que les moyens de recours (actions de groupe) au groupe de travail installé depuis Octobre 2014 par les ministres du Travail et de la Ville.

Des propositions simples, concrètes et opérationnelles sont maintenant sur la table du gouvernement pour contribuer à la lutte contre le racisme et les discriminations, à lui d'agir !